

Les nouveautés de la médiathèque :

Revue Tiers Monde n° 188 (4/2006) , **Biotechnologies et biodiversité dans le Tiers-Monde**, Décembre 2006
au sommaire :

Marc DUFUMIER

Introduction : biotechnologies et développement agricole dans le Tiers Monde

Thierry RAFFIN, Les plantes génétiquement modifiées dans les PVD : entre discours et réalité

Jean FOYER, Développement des biotechnologies et biotechnologies pour le développement au Mexique, l'impossible appropriation

Valentin BEAUVAL et Marc DUFUMIER, Les plantes génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir le Tiers Monde?

Christian CATELLANET, Agathe ARMENGAUD, Jean-Yves GRIOT et Arnaud APOTEKER, Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives

Michel FOK, Conditions, résultats et perspectives d'utilisation du coton génétiquement modifié (coton Bt) dans les PED

Jean-Luc HOFES, Michel FOK, Marnus GOUSE et Johann KIRSTEN, Diffusion du coton génétiquement modifié en Afrique du Sud : des leçons pour l'Afrique Zone Franc.

Frédéric THOMAS, Biodiversité, biotechnologies et savoirs traditionnels. Du patrimoine commun de l'humanité aux ABS. Anne

CHETAILLE, La biodiversité dans les pays en développement : du protocole de carthagène aux réglementations nationales

Mohamed Sami BEN ALI, Libéralisation du compte capital et choix d'un régime de change, quelle portée pour la flexibilité en Tunisie?

Salif KONE, Intégration économique, niveau de développement et compensation équitable

Actualités sur les OGM en Région Rhône-Alpes :

UNE MOBILISATION CITOYENNE POUR UNE INSPECTION DANS LA PLAINE DE L'AIN « OU SE CACHENT LES PARCELLES DE MAIS OGM ? » est organisé par le collectif des faucheurs Rhône-Loire, le samedi 2 juin 2007. Le rendez-vous à 14 heures (sortie 6 de l'autoroute A42 Lyon-Genève (Balan, Dagneux). Au rond-point direction St Maurice, puis se garer au niveau du carrefour de la route du Pollet. Contact : 04 74 87 35 84

Article en réaction face à l'envoi de notre bulletin d'information aux agriculteurs de Rhône-Alpes

Notre lettre d'information envoyée aux agriculteurs de la région est sévèrement critiquée. Les critiques sont précises, mais ne remettent en cause les principales thèses de notre bulletin, à savoir que les ogm augmentent les pesticides, que les ogm ne sont pas conçus pour augmenter le rendement, que la responsabilité en cas de problèmes est porté uniquement sur l'agriculteur et des problèmes sanitaires sont à présager.

Aussi pour information, le budget Education à l'environnement de la Région Rhône-Alpes correspond à 0.75 % du budget total de la Région !!

http://www.agriculture-environnement.fr/AENEW/article.php3?id_article=211

il fait également savoir que nous avons reçu une trentaine de mails, téléphones, courriers, nous remerciant, nous encourageant de la part des agriculteurs et que 2000 bulletins ont été diffusés par ces réseaux.

Actualités sur les OGM en France :

Les glaneurs d'OGM récoltent une relaxe

<http://www.20minutes.fr/article/159681/20070523-Toulouse-Les-glaneurs-d-OGM-recoltent-une-relaxe.php>

20 Minutes, éditions du 23/05/2007 - 07h57

« Une victoire totale ». C'est par ces mots que les quatre glaneurs poursuivis pour vol par le semencier Pioneer ont accueilli hier la relaxe prononcée par le tribunal correctionnel de Toulouse. En octobre 2005, ils s'étaient présentés à la gendarmerie de Grenade en possession de grains et de débris de maïs ramassés dans un champ OGM. Leur intention était de prouver que la parcelle avait été mal nettoyée, « faisant fi de la réglementation en vigueur », et de porter plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Cette dernière a été classée sans suite. Pas celle du semencier qui, en représailles, les avait attaqués pour « vol et recel ».

L'infraction a été écartée par le tribunal. « Cette décision est un encouragement à poursuivre notre combat contre les OGM en plein champ », a réagi François Simon au nom des quatre relaxés. « Ils vont considérer qu'ils peuvent faire n'importe quoi en toute impunité », a déploré pour sa part Jean de Cesseau, l'avocat de Pioneer. Egalement condamnée à verser 1 500 € de dommages-intérêts à Pierre Labeyrie, un des prévenus, la société ne sait pas si elle va faire appel.

Interdiction de semis d'OGM rejeté

http://www.lejdd.fr/cmcs/scanner/societe/200721/interdiction-de-semis-d-ogm-rejete_22368.html?popup

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Marmande (Lot-et-Garonne) a rejeté jeudi la demande d'un apiculteur d'interdire préventivement les semis de maïs transgénique d'un agriculteur en raison des préjudices commercial et environnemental dont il avait déjà été victime. Le magistrat fonde sa décision sur le fait qu'il n'y a pas de caractère d'urgence, puisque la procédure avait été engagée tardivement, alors que les risques dont l'apiculteur voulait se prémunir étaient connus depuis au moins août 2006.

Marmande: l'apiculteur qui voulait faire interdire le maïs OGM a été débouté

AP | 24.05.2007 | 16:24

http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20070524.FAP4533/marmande_apiculteur_qui_voulait_faire_interdire_le_mai.htm

Le tribunal de grande instance de Marmande a débouté jeudi un apiculteur lot-et-garonnais qui avait demandé en référé l'interdiction pour un agriculteur d'ensemencer ses champs en maïs OGM.

L'apiculteur et les associations qui s'étaient portées parties civiles à ses côtés, dont le Syndicat national de l'apiculture, l'association Bio d'Aquitaine, la Fédération nationale des associations de l'agriculture biologique, ont été condamnées à payer solidairement 5.000 euros de frais de justice au producteur de maïs OGM.

"Le tribunal a estimé que nous avons amené volontairement nos ruches à proximité des champs de maïs OGM pour démontrer la contamination, alors que nous pouvions les mettre ailleurs. Autrement dit, on n'a pas le droit de montrer qu'il y a un problème", a déploré Maurice Coudoin à l'Associated Press.

32 faucheurs volontaires d'OGM écopent de prison avec sursis - 24 mai 2007 - 20:21 (Par Pierre Melquiot)

<http://www.actualites-news-environnement.com/20070524-faucheurs-OGM-prison.php>

De la prison avec sursis pour 32 faucheurs volontaires d'OGM qui étaient jugés pour « destruction du bien d'autrui », relativement au fauchage d'un champ OGM appartenant à Monsanto, en août 2006. Par ailleurs, certaines peines ont été alourdies car certains des prévenus avaient refusé le fichage génétique par ADN.

En effet, 32 faucheurs volontaires d'OGM qui étaient jugés jeudi dernier au tribunal correctionnel d'Orléans dans le Loiret ont été condamnés entre deux et six mois de prison avec sursis. La plupart des faucheurs ont refusé de se faire fichier génétiquement par prélèvement d'ADN, résultat : des mois de prison avec sursis et des amendes en sus de la première condamnation.

Les 32 faucheurs volontaires d'OGM ont également eu des amendes pour le fauchage du champ et ils ont tous été privés de leur droits civiques. Deux d'entre eux ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis, peine assortie d'une amende de 3.000 euros et de deux années de privation des droits civiques, civils mais aussi de famille.

Ces faucheurs volontaires de champs OGM étaient jugés en première instance pour « destruction du bien d'autrui commise en réunion » le 14 août dernier sur la commune de Villereau dans le Loiret. Cet essai OGM en plein champ concernait du maïs transgénique Le champ appartenait au semencier Monsanto. Plusieurs faucheurs avaient refusé le prélèvement d'ADN. Les faucheurs volontaires ont annoncé qu'ils feraient appel de la décision du tribunal d'Orléans.

OGM : plus d'espoir pour le référendum local dans le Gers

jeudi 5 avril 2007 par Webmestre <<http://unautremondeenmarche82.info/spip.php?auteur1>> Mardi 3 avril 2007, dans le jugement en appel de la Cour Administrative de Bordeaux portant sur la décision du Conseil Général du Gers d'organiser le premier référendum départemental sur les essais OGM en plein champ, les conclusions du Commissaire du Gouvernement ne laissent aucun espoir aux 16 312 pétitionnaires (12.5% du corps électoral gersois) qui avaient soutenu cette initiative citoyenne.

<http://www.greenpeace.org/france/news/20070516-personne-ne-connait-la-concentration-de-toxine-produite-par-le-mais-mon810>

Paris, France — Le 16/05/07 -

Une récente étude réalisée par Greenpeace Allemagne révèle que les quantités de toxines produites par le maïs transgénique Monsanto MON810, le seul maïs OGM autorisé à la culture dans l'Union européenne, varient de manière considérable et inattendue entre les épis et au cours du temps.

En 2006, Greenpeace a analysé 600 échantillons prélevés dans des champs allemands et espagnols. Résultat surprenant de l'étude : la concentration de toxine Bt dans les plantes présente une très grande variation allant de 1 à 100 d'une plante à l'autre, serait-elle cultivée dans le même champ. Elle est également différente de celle qui a été avancée par Monsanto pour demander l'autorisation de ce maïs. Ainsi, le maïs MON 810 a été autorisé alors qu'on ne connaissait pas réellement sa concentration de toxines!

Effets de l'herbicide Roundup sur des cellules embryonnaires humaines

Posté par Autourdubio le 17/5/2007

<http://www.autourdubio.fr/modules/news/article.php?storyid=327>

L'équipe du Professeur Séralini (1) à l'Université de Caen vient de publier les effets toxiques jusqu'alors inconnus du Roundup sur des cellules embryonnaires humaines. Le Roundup est le principal herbicide utilisé au monde, y compris sur OGM alimentaires

Actualités sur les OGM à l'international :

<http://lejournal.euskalherria.com/idatzia/20070519/art202248.php>

Les consommateurs appelés au boycott des produits OGM

Le collectif établit une liste noire des distributeurs de produits "contaminés" par les OGM. Depuis l'occupation de la coopérative Lur Berri, le collectif Alerte OGM du Pays Basque ne désarme pas. Après leur manifestation ce jeudi au Salon de l'Agriculture Aquitaine à Bordeaux, les militants appellent au boycott des utilisateurs de semences OGM, ainsi que des distributeurs "asservis aux grandes entreprises, qui imposent leur diktat partout dans le monde", déclare Maite Etxart-Duhalde, membre du collectif.enne.

Sondage TLB – Agriculture & Nouvelles Technologies - OGM : 57,5 % des agriculteurs sont favorables à un moratoire

(Publié le 14/05/2007 à : 12H 03 min)

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/france-local/article-203-39881.html>

Le journal Agriculture & Nouvelles Technologies publie, dans son édition de mai, une étude réalisée par l'Institut d'études indépendant TLB (sur un échantillon représentatif de 1400 agriculteurs, du 13 au 20 avril 2007). Sur la question épineuse des OGM, les agriculteurs interrogés estiment qu'un moratoire, un délai de réflexion est souhaitable.

Le futur ministre de l'agriculture devra s'atteler rapidement à la gestion du dossier brûlant des OGM. Le sujet divise le monde agricole en deux camps : ceux qui pensent qu'il est urgent d'attendre, et ceux pour qui le statu quo actuel n'est plus tenable. Le sondage fait apparaître une courte majorité dans le camp de ceux qui sont favorables à un moratoire (57,5%). Si on affine l'analyse, on constate que c'est le cas de 69 % des électeurs de la Confédération paysanne, 65 % des viticulteurs, 45 % des éleveurs et 48 % des électeurs de la FNSEA.

Leur revendication : qu'un consensus se dessine, ou que la recherche scientifique permette de trancher définitivement sur l'existence ou non de risques sanitaires et environnementaux réels.

Pour ceux qui rejettent le moratoire, peu sont favorables à un référendum (10,7%), encore moins à un débat parlementaire (4,7 %)

27 % des personnes sondées optent pour une décision gouvernementale après consultation des agriculteurs et des consommateurs.

L'Allemagne vient de décider d'un moratoire sur les OGM. Le gouvernement allemand a en effet suspendu par un décret du 27 avril la commercialisation de semences de maïs OGM MON810 de Monsanto, le seul OGM autorisé à la culture en Europe et qui pourrait être cultivé en France sur 30.000 ha en 2007 selon les semenciers. Il y a déjà eu l'Autriche et la Hongrie

Juppé pourrait décréter un moratoire sur un maïs transgénique
PARIS (AFP) - 25/05/2007 09h21

http://www.tv5.org/TV5Site/info/afp_article.php?rub=sci&idArticle=070525092100.w7i0bbc0.xml&titre=Alain+Jupp%C3%A9+pourrait+d%C3%A9cr%C3%A9ter+un+moratoire+sur+un+ma%C3%BFs+transg%C3%A9n%C3%A9

Le ministre de l'Ecologie Alain Juppé pourrait décréter un moratoire sur le maïs OGM MON810 que l'Allemagne a récemment suspendu au titre de la protection de la nature et de l'environnement, indique-t-il dans une interview au Parisien publiée vendredi.

"L'Allemagne vient de suspendre l'autorisation du MON810. Dans ce cas précis il faut s'inspirer du cas allemand", a déclaré M. Juppé au quotidien à propos des organismes génétiquement modifiés.

"On vient de découvrir que la sécrétion de la toxine qui est censée tuer l'insecte qui attaque le maïs se passe dans des conditions qui ne sont pas exactement celles qu'on attendait", explique le ministre.

Burkina: la production du coton transgénique repoussée à 2009

<http://www.romandie.com/infos/news2/070524135645.1j7wh4lu.asp>

OUAGADOUGOU - La production de coton transgénique qui devait commencer dès 2007 a été repoussée à 2009 au Burkina Faso, où des essais sont menés depuis juin 2003 avec l'appui de la firme américaine Monsanto, a-t-on appris jeudi auprès de la principale société cotonnières du pays.

Le Réseau des Régions Européennes sans OGM s'est réuni à Turin pour leur 5^{ème} conférence, ils ont réaffirmé la base des principes et aspirations de la « Charte de Florence » signée le 4 février 2005, et les objectifs mis en évidence dans la « déclaration de Rennes » adoptée le 30 novembre 2005.

<http://www.gmofree-euregions.net>

Approbation d'une variété de maïs transgénique Bayer au Brésil

Jusqu'alors seul le soja gm était autorisé.

Une commission technique a approuvé mercredi la commercialisation d'une variété de maïs transgénique au Brésil produite par le groupe allemand Bayer, a annoncé mercredi l'agence de presse officielle Agencia Brasil.

L'autorisation de la variété Libertlink résistante aux herbicides a été approuvée par la Commission technique nationale de biosécurité (CTNBio) par 17 voix contre quatre.

<http://www.lemonde.fr/web/depeches/texte/0,14-0,39-30921652,0.html>

Les scientifiques de plus en plus inquiets des résistances des adventices au glyphosate

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/42766.htm>

Depuis l'introduction des cultures OGM résistantes au glyphosate aux Etats-Unis et leur utilisation généralisée notamment pour les cultures de soja (93% des surfaces en 2006), le développement de résistance à cette molécule herbicide a été détecté chez 7 adventices.

Abeilles: l'hécatombe n'épargne pas la région 14 mai 2007 - 06h00 Le Nouvelliste

Marie-Eve Lafontaine Notre-Dame-du-Mont-Carmel

<http://www.lapresseaffaires.com/article/20070514/CPNOUVELLISTE/705140781/5891/LAINFORMER01>

À l'instar de leurs collègues des autres régions, plusieurs apiculteurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont perdu un bon nombre de leurs abeilles. Les pertes se chiffrent à 80 % pour Jean-Pierre Binette de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. On voit ici sa fille, Émilie, près de quelques-unes des 850 ruches de l'entreprise familiale.

Appel à l'étiquetage des animaux nourris aux OGM

(AFP - 14/05/07)

http://www.pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=27591&menu_id=2&page=1&local=false&pub_id=2

Des associations, producteurs et industriels réclament que les viandes mais aussi le lait, les oeufs et le poisson issus d'animaux nourris avec des aliments contenant des OGM, soient étiquetés.

Suisse : Des OGM à Pully? Rude bataille en perspective

[http://www.24heures.ch/pages/home/24_heures/l_actu/infos_generales/detail_info/\(contenu\)/78472](http://www.24heures.ch/pages/home/24_heures/l_actu/infos_generales/detail_info/(contenu)/78472)

Les OGM labourent à nouveau le terrain. De nouvelles cultures expérimentales d'organismes génétiquement modifiés pourraient avoir lieu, cette fois en partie sur sol romand, plus précisément à Pully. La résistance sera-t-elle aussi forte qu'il y a trois ans outre-Sarine?

Les derniers essais réalisés en Suisse, de mars à juillet 2004 dans le canton de Zurich, avaient alors provoqué un tollé: manifestations d'écologistes, menaces – jamais concrétisées – de sabotage, etc. Le projet avait été reporté de plusieurs années, jusqu'à ce que le Tribunal fédéral finisse par rejeter les recours de paysans et de riverains, soutenus par Greenpeace.

Pas découragées pour autant, l'Université et l'Ecole polytechnique de Zurich ont déposé trois nouvelles demandes d'autorisations auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

La vie de l'association :

Prochaine réunion Conseil d'administration :

mercredi 13 juin 2007, de 17 h à 20 h 30 / 21 h, au 8 quai Maréchal Joffre Lyon 2ème. Nous rappelons que ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents.

Coordonnées de Rés'OGM Info : Siège social : 7 rue du jardin des plantes 69001 LYON
04 78 42 95 37, resogminfo@free.fr, www.resogm.org